

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

## Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### DELIBERATION

CC\_2022\_019

#### OBJET :

#### COMMISSION 4

#### MUTUALISATION

*Groupement de  
commandes «  
assurances des risques  
statutaires des agents  
CNARCL et IRCANTEC »*

#### Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 45

Suppléant présent : 0

Procurations : 4

Nombre de votants : 45

L'an deux mille vingt-deux, le 31 janvier à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de Communes Pévèle Carembault s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation du 24 janvier 2022, conformément à la loi.

#### **Présents :**

Luc FOUTRY, Président

Marie CIETERS, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

Bernard CHOCRAUX, 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Michel DUPONT, 3<sup>ème</sup> Vice-Président

Yves LEFEBVRE, 4<sup>ème</sup> Vice-Président

Joëlle DUPRIEZ, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Bruno RUSINEK, 6<sup>ème</sup> Vice-Président

Arnaud HOTTIN, 7<sup>ème</sup> Vice-Président

Benjamin DUMORTIER, 8<sup>ème</sup> Vice-Président

Nadège BOURGHELLE-KOS, 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Sylvain CLEMENT, 10<sup>ème</sup> Vice-Président

Bernadette SION, 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Jean-Louis DAUCHY, 12<sup>ème</sup> Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Coralie SEILLIER, Thierry LAZARO, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

#### **Ont donné procuration :**

Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE

Vincent PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN

Gilda GRIVON, procuration à Ludovic ROHART

Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

#### **Absents excusés :**

Thierry BRIDAULT, Didier WIBAUX, Alain DUCHESNE

**Secrétaire de séance :** Vincent LAVALLEZ

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 31 janvier 2022**

## **COMMISSION 4**

### **MUTUALISATION**

#### ***Signature d'une convention de groupement de commande – assurances des risques statutaires des agents CNRACL et IRCANTEC***

#### **Le Conseil Communautaire**

Considérant que la Communauté de Communes Pévèle Carembault a proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à l'assurance des risques statutaires des agents CNRACL et IRCANTEC.

Considérant que ce groupement a plusieurs objectifs : permettre aux membres de bénéficier des conseils et de l'expertise d'un cabinet spécialisé pour la définition des besoins et la rédaction du cahier des charges, avoir des garanties aussi étendues et adaptées que faire se peut, et enfin obtenir une tarification intéressante, au regard du nombre de membres et des économies d'échelle en découlant.

Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT serait coordonnateur de ce groupement de commandes.

Et que la commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur.

Vu les dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique, ainsi que les dispositions de l'article L1414-3 du code général des collectivités territoriales

Oùï l'exposé du Président,  
APRES EN AVOIR DELIBERE

**DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 49 VOTANTS)**

- ***D'être le coordonnateur du groupement de commandes « assurances des risques statutaires des agents CNRACL et IRCANTEC »***
- ***D'autoriser son Président à signer la convention de groupement de commandes, ainsi que tout document afférent.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme  
Le Président

Luc FOUTRY

